



COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION RÉGIONALE EUROPÉENNE DU PROCESSUS CONSULTATIF VERS UN MÉCANISME INTERNATIONAL D'EXPERTISE SCIENTIFIQUE SUR LA BIODIVERSITÉ: 26-28 AVRIL 2007

La Consultation régionale européenne du Processus consultatif vers un Mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité (IMoSEB) s'est tenue du 26 au 28 avril 2007 à Genève, Suisse. La deuxième d'une série de réunions régionales prévues pour le processus vers un IMoSEB, l'évènement de Genève a rassemblé 54 experts et représentants de 16 pays européens, et d'organisations internationales et non gouvernementales, y compris des institutions de recherche scientifique.

Les participants ont écouté des présentations, échangé des points de vue et débattu, en sessions plénières et au sein de trois groupes de travail, de diverses options sur un possible IMoSEB. Les résultats de leurs discussions ont été reflétés dans le rapport de la réunion pour contribuer aux consultations à venir sur un possible IMoSEB. Le rapport final identifie: dix besoins pour un IMoSEB; une structure éventuelle pour permettre à un IMoSEB de répondre à ces besoins; des objectifs et des principes directeurs pour une stratégie de transmission de l'information scientifique.

BREF HISTORIQUE DU PROCESSUS VERS UN IMOSEB

La proposition d'un Processus consultatif vers un IMoSEB avait été initialement présentée à la Conférence de Paris sur la Biodiversité, la Science et la Gouvernance, tenue en janvier 2005 (Voir le rapport des Services d'information de l'IIDD à <http://www.iisd.ca/sd/icb/>). La proposition portait essentiellement sur une consultation visant à examiner la nécessité, la portée et la forme éventuelle d'un mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité. La proposition bénéficiait de l'appui politique du Président français Jacques Chirac et du gouvernement français.

L'on procéda alors au lancement d'un processus consultatif, à l'établissement d'un Comité directeur international (CDI), d'un Comité exécutif et d'un Secrétariat exécutif, rattachés à l'Institut français de la Biodiversité (IFB) pour encourager et faciliter les discussions. Le CDI est un groupe ouvert composé d'environ 90 membres, dont des scientifiques, des représentants de gouvernements, d'organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des communautés autochtones et locales. Le CDI s'est réuni pour la première fois à Paris, France, les 21 et 22 février 2006. Les participants y ont décidé que le système adopté actuellement pour combler les lacunes entre la science et la politique dans le domaine de la biodiversité nécessite de nouvelles améliorations et qu'une consultation permettrait d'identifier les lacunes et les besoins éventuels à l'interface science – politique des processus actuels, et de formuler des solutions appropriées.

Le Comité exécutif fut chargé de proposer un plan d'action pour la phase de consultation. Il fut décidé que la consultation devait commencer ses travaux en effectuant des études de cas pertinentes accompagnées de rapports, avant de procéder par la suite à une consultation élargie. Des études de cas ont été menées en 2006, pendant que l'idée d'un IMoSEB était discutée dans le cadre d'un certain nombre d'évènements, notamment à la Huitième Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CdP-8 CDB) en mars 2006, et à un atelier sur « les Interfaces internationales science-politique pour la gouvernance de la biodiversité, » organisé à Leipzig, Allemagne, du 2 au 4 octobre 2006 (Atelier de Leipzig).

À sa deuxième réunion en décembre 2006, le Comité exécutif ayant examiné les résultats des études de cas, a posé les bases pour des consultations élargies sur tout IMoSEB susceptibles d'être envisagés, en identifiant une série de « besoins et d'options ».

Ces besoins et ces options ont été distribués aux membres du CDI pour recueillir leurs commentaires, et un document résumant les suggestions, intitulé « Réponses des membres du CDI: Document sur les « Besoins et les Options », fut préparé par le Secrétariat du Processus consultatif vers un IMoSEB et distribué en janvier 2007. Le document avait pour objectif d'aider les participants lors d'une série de consultations régionales prévues pour 2007.

CONSULTATIONS RÉGIONALES

La Consultation régionale nord américaine pour un IMoSEB s'est déroulée les 30 et 31 janvier 2007 à Montréal, Québec, Canada. Les participants y ont écouté, en sessions plénières et au sein de trois groupes de travail, des présentations, échangé des points de vue et débattu diverses options pour un éventuel IMoSEB. La réunion n'a pas abouti à un consensus sur un nouveau mécanisme. Toutefois, elle a donné lieu à des échanges de points de vue et à l'élaboration des propositions qui devront guider les futures discussions.

La Consultation régionale africaine s'est tenue du 1^{er} au 3 mars 2007 à Yaoundé, Cameroun. En plus de débattre des options pour un IMoSEB possible, les participants y ont

DANS CE NUMÉRO

Bref Historique du Processus vers un IMoSEB	1
Rapport de la Consultation	2
Présentations et Discussions au sein des tables rondes	2
Principales caractéristiques d'un IMoSEB	4
Séance plénière de clôture	8
Prochaines réunions	8
Glossaire	9

examiné: l'expertise pour l'Afrique et les utilisateurs potentiels d'un IMoSEB; les aspects institutionnels et financiers d'un IMoSEB. Ils y ont aussi exprimé divers points de vue et fait des propositions sur la manière de progresser. Les recommandations spécifiques contenues dans le rapport de la réunion incluent: faire de l'évaluation des activités passées et en cours une banque de connaissances utilisables; explorer la possibilité d'établir un projet pilote en Afrique; et intégrer les savoirs traditionnels et les aspects socioéconomiques pour assurer le développement durable de la biodiversité, tout en respectant la législation locale et nationale.

D'autres consultations sont actuellement envisagées pour l'Asie, l'Amérique du Sud et éventuellement l'Océanie. Les résultats des consultations seront repris par le CDI à la fin de 2007, lorsqu'il devra rédiger les recommandations pour examen à la Treizième réunion de l'Organe Subsidaire chargé de fournir des Avis Scientifiques, Techniques et Technologiques de la Convention de la Biodiversité (OSASTT) prévue à Rome, Italie, du 12 au 22 février 2008, et à la CdP-9 à la CDB prévue à Bonn, Allemagne, du 19 au 30 mai 2008.

Les rapports de ces consultations préparés par les Services d'information de l'IIDD sont disponibles au <http://www.iisd.ca/ymb/imoseb/> et <http://www.iisd.ca/ymb/imoseb2/>. Des informations supplémentaires sont également disponibles à: <http://www.imoseb.net>

RAPPORT DE LA CONSULTATION

Danielle Decrouez, Directrice du Musée d'Histoire naturelle de Genève, a souhaité la bienvenue aux participants et a donné un aperçu des principales activités du Musée, notamment celles liées à la biodiversité. Le président de la réunion, Horst Korn, membre du Comité exécutif de l'IMoSEB, a invité les participants à mettre à profit les résultats des consultations régionales précédentes, et les a exhortés à chercher à surmonter leurs divergences passées afin de pouvoir progresser vers l'élaboration des recommandations concrètes pour un IMoSEB.



Horst Korn, président de la réunion, membre du Comité exécutif de l'IMoSEB

Au cours de la réunion, un bon nombre d'orateurs invités et des discussions au sein des tables rondes ont abordé la question de l'expertise scientifique en biodiversité, l'historique du processus de l'IMoSEB et les résultats des consultations précédentes, l'intégration de la biodiversité dans les stratégies des affaires et la connaissance au service d'une politique de biodiversité efficace. Les participants se sont par la suite répartis en trois groupes de travail pour l'examen des besoins pour un IMoSEB, les options et les buts, et les principes directeurs pour la transmission de l'information scientifique sur la biodiversité. Les résultats des discussions au sein des groupes de travail ont été débattus à la dernière session plénière et sont intégrés dans le rapport de la réunion. Le compte rendu ci-après résume les principales discussions et les questions analysées au cours de la consultation.

PRÉSENTATIONS ET DISCUSSIONS AU SEIN DES TABLES RONDES

Le jeudi 26 avril, les présentations liminaires sur la biodiversité et la durabilité, et sur l'interface science-politique en Europe ont précédé les discussions au sein des tables rondes sur l'expertise scientifique dans la biodiversité, l'intégration de

la biodiversité dans les stratégies d'affaires, les processus de prise de décisions qui affectent la biodiversité, les résultats des consultations régionales précédentes et les processus connexes.

PRÉSENTATIONS LIMINAIRES: Sophie Condé, représentante du Centre thématique européen sur la Diversité biologique - Agence européenne pour l'environnement, a présenté les prévisions sur la biodiversité et la durabilité. Elle a parlé des efforts déployés en ce qui concerne la biodiversité aux niveaux de l'UE et pan européen et a souligné l'importance de la coordination des activités à travers les diverses institutions. Elle a également mis en relief les progrès substantiels accomplis dans le domaine de la connaissance et des outils de l'information, relevant toutefois l'absence en Europe, d'un lien entre les résultats de la connaissance scientifique et l'évaluation politique, y compris en ce qui concerne la considération des questions d'actualité telles que: l'utilité potentielle d'un index de biodiversité; la biodiversité et le changement climatique; et l'utilisation durable de la biodiversité. Elle a suggéré que la première option proposée pour un IMoSEB dans le Document sur les Besoins et les Options (mettre au point un partenariat avec les dispositifs existants) pourrait être la plus appropriée et a proposé de définir ce dispositif comme « un cadre cohérent pour l'interface entre l'expertise scientifique et les décisions politiques, basé sur des conseils et des analyses prospectives. »

Sybille van den Hove de l'Université autonome de Barcelone, a expliqué qu'en Europe, les interfaces science-politique pour la biodiversité évoluent ensemble et devraient permettre l'évaluation critique des résultats scientifiques à la lumière des besoins des utilisateurs finaux. Elle a mis l'accent sur l'importance des interfaces science - politique pour améliorer la communication et débattre des hypothèses, des contraintes et des choix, en facilitant, d'une manière transparente, l'articulation de différents types de connaissances scientifiques. Elle a également parlé des diverses interfaces européennes, y compris le projet de Mécanisme consultatif de l'UE dont le but serait d'influencer le haut niveau de la prise de décision afin de renverser le rythme de perte de la biodiversité.

Discussion: Les participants ont débattu des progrès accomplis sur la proposition d'un Mécanisme consultatif pour l'UE et un participant intergouvernemental a appelé à l'établissement d'une « nouvelle entité » et à l'introduction des traducteurs de la recherche pour transmettre les résultats de la recherche scientifiques au niveau de prise de décision et parvenir ainsi à remédier au « dialogue de sourds ».

TABLE RONDE SUR L'UTILISATION DE L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE EN BIODIVERSITÉ:

Michel Loreau, co-président du Comité exécutif de l'IMoSEB, a présenté l'historique de l'expertise scientifique en biodiversité et le Processus consultatif vers un IMoSEB. Il a indiqué que l'on pourrait développer un IMoSEB de plusieurs manières, et a souligné l'importance d'un tel mécanisme, compte tenu de la perte continue de la biodiversité en dépit de nombreuses mesures prises pour y remédier. Relevant que la biodiversité constitue une priorité secondaire dans le calendrier politique global, il a déclaré qu'un IMoSEB devrait permettre de développer un consensus et une sensibilisation au niveau global à travers des évaluations, de la même manière que le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mais a souligné les contraintes possibles d'une telle approche étant donné la nature locale des problématiques de la biodiversité et l'absence d'indicateurs universels sur la biodiversité.

Discussion: Un représentant d'une organisation non gouvernementale a voulu savoir si ces évaluations prendraient en compte les incitatifs socio-économiques ou les niveaux de la biodiversité. Michel Loreau a répondu que des évaluations élargies permettraient d'examiner les deux séries de problèmes, mais que l'inclusion de réactions rapides ou d'évaluations locales permettrait de compléter une évaluation continue et élargie. Certains participants ont posé la question de savoir si des évaluations globales permettraient d'examiner adéquatement les problèmes qui se posent au niveau local, et

de savoir aussi d'où viendrait l'élan pour la création d'un tel mécanisme. Michel Loreau a observé que ces sujets ont été débattus lors des consultations régionales précédentes et que la question de différences régionales aussi bien dans l'expertise que dans la biodiversité, avait été soulignée. Il a indiqué que, dans l'ensemble, les participants africains avaient montré beaucoup d'enthousiasme pour ce processus, alors que les participants nord américains semblaient moins emballés.

Intégration de la biodiversité dans les stratégies des affaires: François Laurans de VEOLIA Environnement

(France), a parlé de l'intégration de la biodiversité dans les stratégies des affaires. Il a expliqué que VEOLIA Environnement travaille avec le groupe français Orée qui est constitué de nombreuses organisations et qui espère produire un guide méthodologique sur la manière d'intégrer la biodiversité dans les stratégies des affaires. Il a proposé des étapes pour la mise en place d'un



François Laurans de VEOLIA Environnement

IMoSEB efficace, notamment: développer des outils et des indicateurs pour l'évaluation socioéconomique; impliquer les acteurs politiques et scientifiques; éviter la création d'une autre organisation de recherche; assurer la transparence et la rentabilité des procédures d'évaluation; et synthétiser sous un format compréhensible, l'information destinée à la communauté des affaires et à la société civile.

Discussion: Suite à la présentation, les participants ont posé une série de questions, notamment: comment les approches à la biodiversité diffèrent-elles à travers les divers secteurs des affaires?; les corporations multinationales devraient-elles chercher à aborder les questions de biodiversité à un niveau local ou global?; et comment assurer la disponibilité d'une science et d'une technologie appropriées pour le traitement des problématiques locales de biodiversité? Les participants ont débattu de la nécessité d'identifier les incitatifs susceptibles d'accélérer une réflexion sur les mécanismes de fonctionnement des affaires, et un représentant gouvernemental a voulu savoir comment la communauté des affaires peut intégrer les horizons temporels divergents des composantes sociales, économiques et écologiques du développement durable. Les participants ont également discuté de la manière dont le secteur privé réagirait à un équivalent sur la biodiversité du Rapport Stern sur l'économie du changement climatique, et de la question de savoir quels aspects vont s'avérer les plus importants pour l'industrie, à la lumière d'une telle évaluation.

Besoins et Options: Martha Chouchena-Rojas, membre du Comité exécutif de l'IMoSEB, a donné un aperçu des besoins pour un IMoSEB tels qu'identifiés par le Comité exécutif. Elle a mis l'accent sur la nécessité d'interactions avec les dispositifs existants et d'une information scientifique prévisible, proactive et indépendante, et pouvant être communiquées aux parties prenantes de manière opportune.

Georgina Mace, membre du Comité exécutif de l'IMoSEB, a fait une présentation sur les options pour un IMoSEB telles que formulées par le Comité exécutif et contenues dans le Document sur les Besoins et les Options, à savoir: mettre sur pied un partenariat avec les dispositifs existants (option 1); créer un nouveau dispositif similaire au GIEC, très bien

organisé et doté de ressources suffisantes, mais avec des composantes gouvernementales et non gouvernementales (option 2); proposer au GIEC de mettre en place une nouvelle activité dédiée à la biodiversité (option 3); ou renforcer les réseaux existants de chercheurs indépendants (option 4).

Discussion: Les participants ont réfléchi sur la nature de la promotion de la science dans les processus gouvernementaux, en particulier lorsque des organismes scientifiques tels que l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT) ne sont pas totalement indépendants. Un participant a relevé la « surabondance des directives » pour les professionnels de la biodiversité et a mis en doute la manière dont le Comité exécutif avait déterminé les besoins.

Résultats des autres consultations: Michel Loreau a parlé de la Consultation régionale nord américaine qui, a-t-il déclaré, était focalisée sur la question de savoir si un IMoSEB devrait exister ou pas. Il a attribué le scepticisme général des participants des États-Unis aux préoccupations politiques, tandis que les participants du Mexique, a-t-il ajouté, cherchaient à comprendre pourquoi il serait plus intéressant de créer un mécanisme international que de renforcer l'expertise au niveau local.

Jean Claude Lefeuvre, président de l'Institut Français de la Biodiversité, a fait une présentation sur la Consultation régionale africaine, relevant l'enthousiasme général manifesté pour un IMoSEB et la demande pour un projet pilote dans la région. Il a indiqué que la réunion avait également formulé une série de recommandations et mis en relief les contraintes et les défis quant à la gestion intégrée de la biodiversité et la nécessité d'assurer un environnement favorable à la promotion de l'interface science-politique.

Michel Loreau, en sa qualité de président du Comité scientifique de DIVERSITAS, a quant à lui, parlé des résultats d'une réunion sur les « Recommandations issues du Dialogue science-politique sur la biodiversité: une contribution aux discussions relatives à un IMoSEB, » organisé conjointement par l'Institut national sud-africain de biodiversité (SANBI) et DIVERSITAS à Cape Town, Afrique du Sud, du 29 au 30 mars 2007. Il a indiqué que la réunion s'est focalisée sur les besoins et les options spécifiques pour un IMoSEB, et qu'un consensus général s'est dégagé sur la nécessité d'un nouveau mécanisme, probablement généralement inspiré du GIEC.

Discussion: Les participants se sont concentrés sur la définition des sujets contenus dans les « besoins » que pourrait traiter un IMoSEB, et sur les différentes options en ce qui concerne la structuration d'un IMoSEB. Ils ont également débattu de la question de savoir si ces besoins et ces options, ainsi que la meilleure manière de les diffuser, ont été bien expliqués à toutes les parties prenantes. Un participant a exprimé des réserves quant à l'importance accordée à la conduite d'évaluations de la biodiversité, relevant qu'un IMoSEB pourrait remplir d'autres fonctions importantes. Un membre du Comité exécutif de l'IMoSEB a observé que le Document sur les Besoins et les Options se rapporte à ceux qui ont besoin d'un IMoSEB au niveau international, alors qu'il faudrait plus de travail pour traiter les besoins aux niveaux local et régional. Elle a également indiqué que le Comité directeur international (CDI) décidera, au terme du processus consultatif, de la meilleure manière de procéder. Le Secrétariat exécutif a souligné que des représentants de divers organismes internationaux participent au processus consultatif de l'IMoSEB et sont membres du CDI.

DISCUSSIONS AU SEIN DES TABLES RONDES SUR LES PROCESSUS DE PRISE DES DÉCISIONS AFFECTANT LA BIODIVERSITÉ: La Connaissance au service d'une politique de biodiversité efficace:

Brian Wynne de l'Université de Lancaster (RU), a fait une présentation sur la connaissance au service d'une politique de biodiversité efficace. Il a déclaré que les naturalistes amateurs peuvent constituer une source inexploitée de ressources pour

informer les processus de planification de la biodiversité et a parlé de la nécessité de réfléchir sur les différents moyens d'« organiser » la connaissance scientifique et sur la manière dont elle peut déclencher l'action, y compris l'action au-delà du « monde officiel de la politique ». Se référant aux recommandations de l'atelier de Leipzig, il a souligné la nécessité de prendre en compte les incitatifs ainsi que les pressions socioéconomiques exercées sur la biodiversité et le changement. Il a également parlé de l'importance de la communication bidirectionnelle, indiquant qu'une connaissance politique efficace doit inclure la prise en compte des points de vue des acteurs politiques mêmes. Il a enfin parlé des composantes d'une connaissance efficace de la biodiversité, à savoir: la précision, la polyvalence, l'exactitude, la portée, la cohérence, la temporalité, la facilité de mise à jour et d'utilisation de l'information.

Discussion: Un membre du Comité exécutif de l'IMoSEB a expliqué que l'on n'envisage pas faire d'un IMoSEB une entité de prise de décision, mais plutôt un moyen d'améliorer la qualité de l'information et des avis scientifiques à introduire dans les processus de prise de décision. Elle a déclaré que les études de cas menées au cours de la première phase du processus consultatif démontrent que les décisions de politique



Brian Wynne de l'Université de Lancaster

liées à la biodiversité sont parfois prises sans l'apport scientifique requis. Brian Wynne a appelé à plus d'interactions directes entre les chercheurs et la société civile, sans éviter les décideurs, et à l'élaboration de méthodologies plus créatives pour connecter la science et la politique. La question de savoir si un IMoSEB devra se

focaliser sur la science au niveau global ou local a également été soulevée, et un membre du Comité exécutif de l'IMoSEB a fait savoir que les deux sont compatibles. Un représentant gouvernemental a fait une mise en garde contre le fait de ne pas prendre en compte les dispositifs existants et de surcharger un mécanisme international, étant donné que les besoins et les demandes sont divers et vont du niveau local au niveau global.

Recommandations de l'atelier de Leipzig: Peter Bridgewater, Secrétaire exécutif de la Convention de Ramsar, a présenté les recommandations de l'atelier de Leipzig pour un IMoSEB, à savoir: développer des outils et des méthodologies pour les évaluations, les analyses et les autres moyens de connecter la connaissance et la politique; maintenir une stratégie de large diffusion de l'information et de communication; et veiller à ce que le mécanisme soit continu, dynamique, indépendant, engageant et novateur. Il a souligné qu'un IMoSEB devra catalyser les réseaux et connecter les connaissances existantes, et que pour y réussir, un IMoSEB a besoin de l'appui institutionnel et doit faire l'objet d'une évaluation interne et externe appropriée.

Discussion: Alors que de nombreux participants, y compris les représentants des organisations non gouvernementales, demandaient comment le nouveau mécanisme pourrait s'inspirer, ou être différent, des mécanismes existants, la discussion a conduit à un consensus général sur la nécessité d'améliorer les moyens servant à relier la science et la prise des décisions relatives à la biodiversité. Plusieurs justifications de cette nécessité ont été présentées: un représentant du Bureau de l'OSASTT a déclaré que l'IMoSEB devra chercher à adapter une information hautement scientifique aux décideurs, à travers une interface science-politique solide; un représentant gouvernemental a suggéré qu'un IMoSEB pourrait établir une

passerelle avec la communauté des décideurs pour identifier les domaines d'action prioritaires. Plusieurs représentants gouvernementaux ont mis l'accent sur la manière dont un IMoSEB pourrait améliorer la base scientifique des activités de l'OSASTT, alors qu'un ou deux autres demandaient si un IMoSEB pourrait répondre à ce besoin. Un autre représentant gouvernemental a déclaré qu'un IMoSEB pourrait aider à relever le profil de la biodiversité dans la prise de décision internationale, améliorer la qualité de l'information sur laquelle les décisions sont fondées et veiller à ce que les résultats appropriés de la recherche scientifique soient introduits dans les processus de prise de décision, mais a posé la question de savoir si un nouveau mécanisme serait nécessaire pour cela. De nombreux participants ont souligné l'importance d'une communication appropriée de l'information scientifique aux décideurs et au grand public.

À propos des options pour un IMoSEB, un représentant gouvernemental a indiqué que le PNUE est en train de mettre sur pied un Groupe international sur l'Utilisation durable des Ressources naturelles, à travers une initiative appuyée par l'UE, et a suggéré qu'un futur IMoSEB pourrait explorer des partenariats avec cet organisme. Un autre participant a déclaré qu'un IMoSEB doit être vraiment intergouvernemental pour s'assurer un soutien politique, alors que plusieurs autres, y compris Peter Bidgewater, ont suggéré un « méta- réseau » qui s'appuierait sur l'expertise des organismes existants et permettrait aux réseaux existants un accès global aux connaissances. Des représentants de plusieurs organisations intergouvernementales et non gouvernementales ont voulu savoir si les gouvernements sont prêts à financer un nouveau dispositif et un représentant gouvernemental a indiqué que la principale question consiste à savoir si les gouvernements souhaitent vraiment se doter d'un IMoSEB. Bon nombre de participants semblaient favorables à l'idée d'un mécanisme ayant une couverture globale, et qui organiserait ou coordonnerait des évaluations régulières pouvant contribuer au dispositif de l'OSASTT et répondre rapidement aux menaces émergentes.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'UN IMOSEB

Le vendredi 27 avril, trois groupes de travail se sont réunis en parallèle pour examiner séparément: l'expertise scientifique sur les besoins de la biodiversité, les options pour un IMoSEB et la fourniture de l'information scientifique. Les groupes de travail se sont réunis durant toute la matinée et dans l'après-midi après un bref compte rendu des discussions en séance plénière. Les résultats finaux de chaque groupe de travail ont été présentés en plénière le samedi 28 avril. Les participants ont convenu d'inclure les résultats des travaux dans le rapport de la réunion après quelques changements mineurs.

BESOINS D'UNE EXPERTISE SCIENTIFIQUE SUR LA BIODIVERSITÉ: Le Groupe de travail I, présidé par Andrew Scott du Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (RU), s'est réuni vendredi pour l'examen des besoins de la région européenne pour un IMoSEB. Les discussions ont porté essentiellement sur les questions identifiées dans le Document sur les Besoins et les Options, et lors des consultations précédentes. Considérant que certains besoins identifiés dans le document étaient trop vagues, le groupe a procédé à certaines mises au point dans le texte.

Le Groupe a décidé que, bien que le texte doive être prescriptif, il ne doit pas donner l'impression de « menacer » la souveraineté d'un pays. Plusieurs participants ont souligné la nécessité d'améliorer la communication, afin d'obtenir les résultats escomptés, par exemple, en veillant à ce que l'expertise parvienne aux organismes pertinents à travers une information scientifique accessible et disséminée de manière adéquate. De nombreux participants ont donné leur appui à la recommandation de la Consultation régionale africaine que les savoirs traditionnels soient considérés au même titre

que l'expertise scientifique. Un représentant gouvernemental a souligné que l'information scientifique fournie par des organismes tels que l'OSASTT, devra être indépendante et révisée par des pairs. Plusieurs participants ont suggéré qu'un IMoSEB devra synthétiser l'information provenant des organismes existants tels que l'UICN - Union Mondiale pour la Nature, afin d'éviter une duplication.

Présentant le rapport en séance plénière, Lars Berg du Conseil scientifique national sur la biodiversité (Suède), a insisté sur le désir du groupe de synthétiser les besoins contenus dans le Document sur les Besoins et les Options avec ceux identifiés lors des autres consultations. Il a également expliqué que le groupe a estimé qu'il faudrait travailler davantage pour établir les priorités et identifier les sujets de ces besoins. Il a indiqué que les participants ont également estimé qu'il serait utile de comparer les besoins identifiés avec l'option pour un IMoSEB actuellement en élaboration par le Groupe de travail II.

Au cours des discussions qui ont suivi, les membres du groupe ont expliqué les aspects des besoins identifiés, en réponse à des questions soulevées lors des autres sessions plénières. Un participant a souligné la nécessité d'analyser les scénarii lors de la rédaction des rapports et de l'analyse de l'information scientifique. Un représentant gouvernemental a également demandé si le groupe avait bien examiné l'importance de la qualité de l'information.

Suite à la réunion de l'après-midi, le Groupe de travail I a consacré encore du temps à identifier ceux qui utiliseraient les besoins. Cinq groupes d'utilisateurs ont été identifiés: le public, la communauté scientifique, les facilitateurs politiques, le secteur privé, et les hauts responsables gouvernementaux. D'une manière générale, le groupe a trouvé que la majorité des besoins servaient le secteur privé, les facilitateurs politiques et la communauté scientifique. Certains participants ont exprimé des réserves quant à l'implication du public et du gouvernement dans la collecte et la dissémination des savoirs traditionnels. Le groupe a conclu qu'étant donné que les savoirs traditionnels et les structures varient d'un pays à l'autre, chaque situation pourrait être traitée différemment.

Les Groupes de travail I et II ont fusionné pour partager leurs résultats. D'autres discussions ont suivi au cours desquelles le texte du Groupe de travail I sur les "besoins" a été finalisé. Un participant a exprimé ses réserves à propos de la nature proactive d'un IMoSEB et, en réponse, un autre participant a suggéré qu'un IMoSEB devra être à la fois proactif et réactif, compte tenu des enjeux émergents préoccupant pour l'OSASTT et autres organismes. Un autre participant a attiré l'attention sur le fait que les besoins identifiés pourraient limiter les flots d'informations, ce qui ferait d'un IMoSEB un réseau unidirectionnel pour les décideurs et les conventions.

Le samedi, Lars Berg a fait rapport à la session plénière sur les résultats des discussions du Groupe de travail I et a présenté un schéma illustrant comment dix besoins identifiés étaient reliés à cinq catégories d'utilisateurs finaux. Ils ont expliqué que, pour élaborer ce tableau, le groupe avait pris en compte les besoins identifiés lors des consultations précédentes. Il a en outre expliqué que les participants au groupe de travail avaient souligné l'existence d'un besoin continu d'améliorer la compréhension, le développement et l'évaluation de l'interface connaissance-politique et de la boucle de rétroaction. Il a indiqué que les participants ont également souligné que, lorsqu'on se réfère à la science, il faut faire preuve d'autorité et de légitimité et que les sciences naturelles, sociales et économiques ont toutes un rôle important à jouer.

Au cours des discussions qui ont suivi, des participants ont suggéré d'inclure dans le schéma "les gestionnaires" comme une sixième catégorie d'utilisateurs finaux. Un représentant



Les participants lors d'un débat

d'organisation intergouvernemental a proposé d'inclure un renvoi aux recommandations de l'atelier de Leipzig pour inclure « toutes les formes de savoirs ».

Rapport Final: Le Rapport final de la Réunion comporte la liste suivante des besoins pour une expertise scientifique sur la biodiversité:

- information et conseils scientifiques indépendants, synthétisés et polyvalents, provenant de toutes les sources pertinentes, pour appuyer le travail des conventions et des institutions internationales, avec un accent particulier sur la CDB;
- amélioration de la communication pour faciliter la compréhension et l'application des résultats de la recherche scientifique sur la biodiversité par tous les publics pertinents;
- conseil scientifique proactif sur les menaces et les défis émergents associés à la perte de la biodiversité identifiée par la communauté scientifique, ou déclarée par les parties prenantes, y compris les dimensions économiques et sociales;
- accès amélioré et opportunité d'études scientifiques révisées par des pairs et des données sur la biodiversité, afin que les résultats soient aisément et efficacement utilisés dans la prise de décisions;
- promotion du dialogue parmi les différents systèmes de connaissances et des ententes, perspectives et valeurs liées à la biodiversité, afin que les décisions soient plus efficaces et appropriées;
- accroissement des capacités aux niveaux national, régional et global, pour la prévision des conséquences des activités actuelles qui affectent la biodiversité, les services d'écosystèmes et le bien être des humains;
- surveillance et évaluations améliorées, mieux coordonnées, plus efficaces et opportunes des incitatifs, pressions, impacts et réactions relatifs aux services de biodiversité et d'écosystème, en particulier à travers la fourniture de soutien scientifique aux initiatives pertinentes;
- introduire des perspectives basées sur les sciences et autres formes de savoirs pertinents, pour influencer les décisions locales et nationales relatives aux questions d'actualité affectant la biodiversité, lorsque ces décisions ont des répercussions internationales et lorsque la connaissance de base est particulièrement faible ou non consolidée;
- identification des priorités de la recherche en biodiversité et des lacunes pertinentes à la prise des décisions, et communication des priorités et lacunes ainsi identifiées à la communauté scientifique et aux agences de financement de la recherche scientifique; et
- mobilisation de l'expertise scientifique pour constituer les capacités aux niveaux national et régional.

OPTIONS POUR UN IMOSEB: Le Groupe de travail II, présidé par Peter Bridgewater, s'est réuni le vendredi pour l'examen des options pour un IMoSEB. La plupart des participants avaient accepté qu'un IMoSEB devra d'abord fonctionner au niveau global, tout en laissant ouverte la possibilité qu'il s'occupe plus tard, des questions du niveau local.

Après des longues discussions sur la question de savoir si un IMoSEB devra mener des évaluations ou chercher à introduire l'information et l'expertise scientifiques dans les processus politiques, le groupe est parvenu à un consensus général que les deux démarches étaient importantes et qu'elles doivent faire preuve « d'autorité et de légitimité » pour être utiles. Les participants se sont ensuite penchés sur la nature de tout processus d'évaluation, considérant surtout les évaluations existantes liées à la biodiversité. Le groupe s'est accordé sur la nécessité d'une certaine forme d'évaluation élargie, basée peut-être sur le modèle des Perspectives Mondiales de la Diversité biologique. La plupart des participants ont convenu qu'une telle évaluation doit porter essentiellement sur des questions liées à la CDB, tout en tenant compte aussi des autres conventions liées à la biodiversité. La majorité des participants ont également parlé de la nécessité d'indicateurs applicables relatifs aux références de base et aux tendances, pour l'évaluation des progrès au fur et à mesure.

Au départ, les participants étaient peu certains de la structure optimale d'un IMoSEB. Mais dans l'ensemble, ils étaient d'accord sur la nécessité d'un conseil d'administration et d'un secrétariat. Par la suite, ils ont procédé à l'examen de plusieurs formules de composition du conseil d'administration, incluant entre autres des combinaisons: des présidents des organismes subsidiaires de la convention sur la biodiversité; des chefs des principaux organismes scientifiques tels que le Conseil international pour la science (ICSU); d'éminents scientifiques; et des représentants gouvernementaux. À l'issue d'intenses discussions, le groupe est parvenu à un consensus sur les avantages d'une structure à deux étages comprenant un conseil d'administration plus léger et un « groupe consultatif » plus grand qui pourrait être multipartite. Pour ce qui est du Secrétariat, les participants ont débattu de la question de savoir s'il devra être totalement indépendant ou s'il faudrait le créer à l'intérieur d'une entité existante.

Présentant le rapport à la plénière, Peter Bridgewater a déclaré que le groupe a convenu qu'un IMoSEB devra: au départ, fonctionner au niveau global; s'appuyer sur les réseaux et les organismes existants; fournir des évaluations, y compris des évaluations globales, produire des rapports ciblés et des rapports sur la situation des tendances.



Peter Bridgewater, président du Groupe de travail 2, Secrétaire exécutif de la Convention de Ramsar

Toutefois, il a indiqué que le groupe a souligné la nécessité d'expertise scientifique au niveau global. À propos d'une structure possible pour un IMoSEB, il a indiqué que le groupe a pensé qu'un IMoSEB pourrait comprendre: un conseil d'administration léger qui pourrait s'appuyer sur le Groupe de liaison de la Convention sur la biodiversité, Nations Unies, et dont les principaux membres seraient des scientifiques; un groupe consultatif qui pourrait être le premier maillon d'un « réseau des réseaux »; et un secrétariat.

Au cours des discussions qui ont suivi, un membre du Comité exécutif de l'IMoSEB a demandé si la structure proposée devra inclure une dimension gouvernementale; Peter Bridgewater a répondu que l'un des avantages de la structure proposée est qu'elle ne sera pas trop « orientée sur la politique ». Des participants ont aussi posé la question de savoir si l'organisme devra coordonner lui-même les évaluations ou s'il devra travailler avec d'autres mécanismes, et de savoir aussi la manière dont des individus pourraient



Les participants lors d'un débat

procéder pour être admis comme membres du conseil d'administration. Un participant au Groupe de travail a expliqué que l'avantage d'inclure des représentants d'organes subsidiaires de la convention dans le conseil d'administration serait d'assurer que les évaluations menées se rapportent aux questions qui sont effectivement pertinentes pour les décideurs. Un autre participant au groupe de travail a également souligné que le groupe a examiné et modifié l'option 3 qui propose que le GIEC devienne un « groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution de l'environnement (GIEE) » pour couvrir tous les domaines du changement environnemental.

Réuni de nouveau dans l'après-midi, le groupe de travail a décidé de dresser une liste des avantages et des faiblesses de chacune des options contenues dans le Document sur les Besoins et les Options pour un IMoSEB, afin de montrer aux autres participants comment ils se sont basés sur les caractéristiques les plus pratiques de chaque option pour développer la structure qu'ils ont proposée pour un IMoSEB. Ils ont également parachevé certains aspects de la structure proposée avant de rejoindre le Groupe de travail I pour voir ensemble si la structure proposée répond aux besoins identifiés.

Le samedi, Peter Bridgewater a présenté à la plénière les résultats du groupe sur une option possible pour un IMoSEB, incluant la structure et la fonction initiales. Il a expliqué qu'étant donné que la structure proposée de la gouvernance sera basée sur des processus intergouvernementaux, et par voie de conséquence sur des gouvernements nationaux, le mécanisme pourra ainsi refléter non seulement les besoins internationaux, mais aussi les besoins régionaux, nationaux et locaux.

Un participant a exprimé sa réserve à propos de l'appellation « IMoSEB », suggérant un terme plus général, comme « potentiel » ou « option retenue », pour indiquer que la structure proposée par le Groupe de travail II n'a pas encore été créée. La question de savoir si le mécanisme proposé devra fonctionner initialement au niveau « global » ou « international » a été débattue, et les participants ont décidé de retenir le niveau « global ». Ils ont également décidé d'indiquer dans le rapport de la réunion que les Groupes de travail I et II se sont réunis pour voir si l'option proposée pourrait répondre aux besoins identifiés.

Peter Bridgewater a expliqué que le groupe a pensé que le président du conseil d'administration devra être élu par les membres dudit conseil. Après discussion, les participants ont rejeté cette idée, citant des exemples de réseaux où l'on pourrait aller chercher les « cinq membres supplémentaires » du conseil d'administration. Toutefois, ils ont modifié le texte pour stipuler que ces membres devront être élus « sur la base de leur expertise et des réseaux associés, compte tenu de leur programme de travail ».

Rapport Final: Le Rapport final de la Réunion propose une structure possible pour un IMoSEB qui serait « une forme de réseau des réseaux. » La première structure pour cette option serait un conseil d'administration, assisté par un groupe consultatif constitué en grande partie d'experts réunissant de l'expertise en sciences naturelles et sociales, et de détenteurs de toutes autres formes de savoirs liés à la biodiversité.

Le conseil d'administration ne comptera pas plus de 15 membres, y compris les cinq représentants clés de la communauté scientifique proposés par l'ICSU et le Conseil international des sciences sociales (CISS); et cinq membres associés. Les cinq autres membres seraient élus par les dix premiers membres pour un mandat déterminé sur la base de leur expertise et des réseaux associés, compte tenu du programme de travail du mécanisme proposé.

Le conseil d'administration sera assisté par un secrétariat léger. Pour assurer au mécanisme une légitimité et une autorité totales, le conseil devra recevoir son mandat le plus tôt possible et sa mise en place devra procéder rapidement.

Le mécanisme devra répondre aux demandes des organes scientifiques subsidiaires des conventions liées à la biodiversité, et être en mesure de fournir, de manière proactive, des réponses aux problématiques émergentes de la biodiversité. Le travail du mécanisme devra généralement comprendre les programmes de travail des conventions liées à la biodiversité, ainsi que les besoins d'évaluations ou d'avis suggérés par leurs programmes.

COMMUNICATION DE L'INFORMATION

SCIENTIFIQUE: Le groupe de travail III, présidé par Sylvia Martínez, Forum suisse de biodiversité de l'Académie suisse des sciences, s'est réuni le vendredi et a examiné la question de la communication de l'information scientifique. Le groupe a débattu de la question de savoir si communication présuppose dissémination unidirectionnelle de l'information ou si cela suggère un dialogue bidirectionnel. Bon nombre de participants ont mis l'accent sur l'établissement d'un lien entre la perte de la biodiversité et le changement climatique, ce qui permettrait de mettre à profit l'immense publicité dont jouit ce dernier domaine. Les participants ont également abordé plusieurs autres thèmes tels que: les objectifs de la communication; le contenu du message; et le langage approprié pour une communication efficace.

Le groupe a préparé un schéma montrant les trois aspects de la promotion de la communication, à savoir: la complexité, la traduction et la simplicité. Les participants ont examiné la composante « complexité » qui doit être bidirectionnelle, aussi bien pour ce qui est de la nécessité de présenter une information scientifique compliquée dans un format compréhensible pour les décideurs, que du besoin de transformer les questions politiques d'actualité en un format pertinent pour la recherche scientifique et les résultats. Ils ont considéré que la fonction de « traduction » se rapporte à la manière dont un IMoSEB indépendant et transparent pourrait transformer des questions politiques d'actualité, faciliter la collaboration et diffuser les messages clés. La « Simplicité » se réfère à l'opportunité de l'information, à la compréhensibilité des messages clés et à la fourniture d'une information concise. Le schéma porte également sur la communication de l'information générale relative à des sujets complexes, ainsi que sur l'examen de: l'analyse des risques; des alternatives, des scénarii, des options, des conséquences, de l'incertitude scientifique par opposition à la preuve, de la pertinence de l'information, et des avantages de l'action.

Présentant le rapport à la plénière, Sylvia Martínez a expliqué que le groupe a examiné les objectifs de la communication, à savoir: utiliser la meilleure science disponible; améliorer la prise de décision et informer le



Sylvia Martínez, présidente du Groupe de travail 3, Forum Suisse de Biodiversité de l'Académie suisse des Sciences



Le Groupe de travail III a reflété les idées exprimées dans un schéma

niveau pertinent de la prise de décision. Elle a expliqué que le groupe a également discuté des conséquences de la perte de biodiversité et des implications de l'inaction, de l'importance d'une communication succincte, opportune et concise. Elle a indiqué que le groupe s'est accordé sur la pertinence d'une communication unidirectionnelle des scientifiques vers les autres acteurs, et d'un dialogue bidirectionnel, ajoutant que le langage devra être choisi en fonction du public visé. Elle a mentionné une gamme d'actions concrètes possibles, notamment, une stratégie de médiatisation pour porter la question de la perte de la biodiversité à l'attention du public et mettre à profit les synergies avec le GIEC. Elle a enfin parlé des modalités de traduction de la complexité des résultats scientifiques sous des formats compréhensibles, comme l'illustre le schéma mis au point par le groupe.

Au cours des discussions qui ont suivi, plusieurs membres du groupe ont ajouté des précisions, étant donné la nécessité: d'éviter les scénarii d'apocalypse en transmettant des messages positifs sur la conservation de la biodiversité; de parler d'« une seule voix », et d'utiliser des mécanismes différents tels qu'un dispositif de « type Davos » pour la biodiversité.

Dans l'après-midi, le groupe de travail a poursuivi la mise en forme et la clarification des différents aspects du thème de la communication. À propos du schéma, le groupe a raffiné une « stratégie de dialogue » impliquant la collaboration entre les demandeurs de l'information ou ceux qui ont des « problématiques » de biodiversité, et ceux qui pourraient avoir des réponses mais qui ont besoin de comprendre quelles sont les principales problématiques politiques. Le groupe a également débattu du défi de communiquer à la communauté scientifique le genre d'information dont les décideurs ont besoin. Le groupe a proposé un dialogue à deux niveaux: d'abord avec les décideurs ou un public qui a besoin de réponses plus complexes; ensuite avec le grand public susceptible de faire usage d'une information plus simplifiée. Pour ce qui est des spécificités européennes, l'on a souligné la nécessité pour toute stratégie de communication de prendre en compte les particularités régionales. Le groupe a également examiné brièvement un plan d'action proposé par l'UE pour enrayer la perte de la biodiversité d'ici 2010, stratégie qui comporte un mécanisme consultatif européen.

Le samedi, Gordana Beltram du Ministère de l'environnement, de la planification spatiale et de l'énergie (Slovénie), a présenté à la plénière un exposé sur les objectifs de la communication et sur les principes directeurs, résultats des discussions du Groupe de travail III. Dans le débat qui a suivi, plusieurs participants ont exprimé leurs points de vue sur l'idée de la communauté scientifique parlant « d'une seule voix » qui figurait parmi les principes directeurs. Un participant a exprimé des réserves au sujet de l'ambiguïté du terme « une seule voix ». Un autre a suggéré que, plutôt que de parler « d'une seule voix », la communauté scientifique



Les participants lors de la séance plénière de clôture

devra s'efforcer à transmettre l'information à un mécanisme comme un IMoSEB, et entretenir des liens plus efficaces avec la communauté des décideurs.

Un participant a suggéré de cibler aussi bien les gestionnaires de la biodiversité que les décideurs. Un membre du Comité exécutif de l'IMoSEB a proposé des changements au texte pour dire qu'un « nouveau mécanisme devra permettre l'identification des faits et des messages clés susceptibles d'être communiqués de manière plus efficace. » Un autre participant a suggéré de mentionner des « liens avec le changement climatique comme un moyen d'améliorer la communication, » afin d'éviter les réserves de certains participants à propos de la référence à « l'établissement de liens avec les mécanismes sur le changement climatique et la biodiversité. » Pour ce qui est des stratégies concrètes de communication telles que la conception d'une stratégie de médiatisation ou des rencontres en tête-à-tête avec des décideurs, un représentant gouvernemental a suggéré de joindre une liste non exhaustive d'exemples, éventuellement sous forme d'annexe, tandis qu'un autre a souligné l'importance pour la stratégie de communication d'être guidée et organisée par des experts.

Rapport Final: Le Rapport final de la réunion identifie les objectifs de communication suivants: faire usage des meilleures connaissances disponibles, y compris les sciences naturelles et sociales, pour améliorer la prise de décision; renforcer la mise en œuvre des objectifs de la biodiversité; et considérer la communication comme un processus bidirectionnel et un dialogue.

Le rapport énonce également les principes directeurs qui reconnaissent la complexité de la biodiversité et la nécessité d'une communication efficace et cohérente. Les principes directeurs stipulent que:

- un nouveau mécanisme devra: permettre l'identification des faits et messages clés susceptibles d'être communiqués d'une manière plus efficace; mener des évaluations indépendantes; synthétiser les connaissances disponibles sur la biodiversité et les traduire dans le "langage" du public cible; et connecter les réseaux afin de s'appuyer sur différents types d'experts et d'expertise;
- les résultats devront se fonder sur des scénarii et offrir des options pour l'action, et évaluer les conséquences possibles des différentes mesures;
- les analyses et les évaluations scientifiques devront suivre le code scientifique généralement accepté et se caractériser par la transparence et la responsabilité;
- la communication devra: être proactive, opportune et pertinente, autoritaire et concise; prendre en compte les échelles appropriées; résulter d'un processus collaboratif et interdisciplinaire; et intégrer les particularités régionales, le cas échéant.
- les stratégies de communication devront être développées par des experts en communication; et
- l'établissement des liens avec le changement climatique devra être considéré comme un moyen d'améliorer la communication sur la biodiversité.

SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Le samedi, le président de la consultation, Korn a déclaré qu'il n'était pas nécessaire que le groupe parvienne à un consensus, mais que le rapport de la réunion aurait probablement eu plus d'impact s'il ne comportait pas trop de divergences de points de vue. Outre les discussions sur le contenu du rapport reflétées dans les sections pertinentes du présent résumé, les participants ont débattu des possibilités de faire en sorte que les résultats de l'atelier puissent inspirer les réunions européennes pertinentes et d'autres consultations régionales. Le Secrétariat exécutif de l'IMoSEB a fait part de son intention d'organiser un évènement parallèle lors de l'OSASTT-12. Le Secrétariat de la CDB a suggéré d'envoyer officiellement le rapport au Secrétariat de la CDB, afin qu'il puisse être joint comme document d'information à être examiné lors de l'OSASTT-12, et relié éventuellement au Troisième rapport sur les Perspectives Mondiales de la Diversité biologique.

Le président Korn a déclaré que durant les trois jours de consultation, l'on a assisté à une convergence des points de vue, et que la force du rapport de la réunion résidera dans le fait qu'il montre que les participants ont évalué les options existantes pour un IMoSEB et développé un modèle hybride basé sur des besoins spécifiques et sur la nature unique des problématiques de la biodiversité. Il a souligné que le modèle proposé s'inspire des structures existantes et semble suffisamment flexible pour répondre aux demandes, assez légère pour ne pas nécessiter un gros budget, et suffisamment consistant pour faire une différence. Il a ajouté que le rapport de la réunion atteindra un très vaste public.

Michel Loreau a parlé des différences entre les trois consultations régionales organisées à ce jour. Il a déclaré que la Consultation régionale nord américaine avait mis en relief les problèmes posés par la formation d'un nouvel organisme intergouvernemental susceptible de perturber le paysage politique de l'heure, alors que la Consultation régionale africaine avait démontré l'enthousiasme pour un IMoSEB et abouti à des propositions très ambitieuses. Il a indiqué que la Consultation



Michel Loreau, co-président du Comité exécutif de l'IMoSEB

régionale européenne a été moins ambitieuse, mais que les discussions y ont été plus centrées et que les participants se sont attachés à produire un texte cohérent qui pourrait devenir une proposition concrète et exploitable. Il a également parlé de la grande importance que la réunion a accordée à la communication. Pour terminer, il a souligné l'importance du consensus dans la communauté de la biodiversité, car il permet de livrer au public un message fort et uni. Il a remercié les participants pour leur enthousiasme et leur présence. Le président Korn a déclaré la réunion close à 12h20.

PROCHAINES RÉUNIONS

CONSULTATIONS RÉGIONALES DU MÉCANISME INTERNATIONAL D'EXPERTISE SCIENTIFIQUE SUR LA BIODIVERSITÉ (IMoSEB): Une série d'autres consultations régionales du Processus consultatif vers un IMoSEB est prévue pour les régions Asie, Océanie-Pacifique et Amérique latine et Caraïbes. Pour plus de détails, contacter: le Secrétariat exécutif de l'IMoSEB; e-mail: executive-secretariat@imoseb.net; internet: <http://www.imoseb.net>

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ 2007: La Journée internationale de la Diversité biologique sera célébrée partout dans le monde le

22 mai 2007. Cette année, l'accent sera mis sur la biodiversité et le changement climatique. Pour plus de détails, contacter: le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB); tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: <http://www.biodiv.org/programmes/outreach/awareness/biodiv-day-2007.shtml>

SOMMET DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE (OCE) 2007: Cette réunion examinera la question de la "Complexité et de la Durabilité écologiques: défis et possibilités pour l'écologie du 21^e siècle ».

L'évènement aura lieu à Beijing, Chine, du 22 au 27 mai 2007. Pour plus de détails, contacter Yan Zhuand, Dong Li ou Aiyun Song du Secrétariat de la Conférence à Beijing; tel: +86-10-6284-9113; e-mail: ecosummit2007@rcees.ac.cn; internet: <http://www.ecosummit2007.elsevier.com/>

QUATORZIÈME RÉUNION DES PARTIES A LA CITES: La Conférence des Parties (CdP) à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) se tiendra du 3 au 15 juin 2007 à la Haye, Pays Bas. Pour plus de détails, contacter le Secrétariat de la CITES; tel: +41-22-917-8139/40; fax: +41-22-797-3417; e-mail: info@cites.org; internet: <http://www.cites.org/eng/news/calendar.shtml>

ONZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (CGRAA-11): La CGRAA-11 se tiendra au siège de la FAO à Rome, Italie, du 11 au 15 juin 2007. Pour plus de détails, contacter José Esquinas, Secrétariat de CGRFA; tel: +39-6-570-54986; fax: +39-6-570-53248; e-mail: jose.esquinas@fao.org; internet: <http://www.fao.org/ag/cgrfa>

SEMAINE VERTE 2007: Cet évènement se déroulera à Bruxelles, Belgique, du 12 au 15 juin 2007 et est relié au 50^e anniversaire du Traité de Rome. À cette occasion, l'on examinera le l'évolution de la politique environnementale européenne, ainsi que les leçons à tirer pour répondre aux défis à venir. Pour plus de détails, contacter: la Commission Européenne; tel: +32-23-44-62-32; fax: +32-23-44-75-64; e-mail: env-gw2007@ec.europa.eu; internet: <http://ec.europa.eu/environment/greenweek/conference.html>

DOUXIÈME RÉUNION DE L'OSASTT: La Douzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des Avis Scientifiques, Techniques et Technologiques de la Convention de la Biodiversité (OSASTT-12) se tiendra à Paris, France, du 2 au 6 juillet. Pour plus de détails, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: <http://www.biodiv.org/meetings/default.shtml>

DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR L'ÉVALUATION DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE: La deuxième réunion du groupe de travail à Composition non limitée sur l'Évaluation de l'Application de la Convention sur la Diversité Biologique est prévue du 9 au 13 juillet 2007 à Paris, France. Pour plus de détails, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: <http://www.biodiv.org/meetings/default.shtml>

PREMIÈRE CONFÉRENCE TECHNIQUE INTERNATIONALE SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES ANIMALES: Cette conférence prévue à Interlaken, Suisse du 1^{er} au 7 septembre 2007, examinera les priorités pour l'utilisation, le développement durables, et la conservation des ressources génétiques animales. Pour plus de détails, contacter: Irène Hoffmann, Chef des Services de la Production animale; tel: +39-6-570-52796; e-mail: irene.hoffmann@fao.org; internet: <http://www.fao.org/ag/againfo/programmes/en/genetics/angrvent2007.html>

COMITÉ DIRECTEUR INTERNATIONAL DE L'IMoSEB: Le Comité directeur international de l'IMoSEB se réunira à la fin de 2007 (la date et le lieu seront confirmés

ultérieurement), pour finaliser les recommandations et les propositions basées sur les contributions des consultations passées, afin de les soumettre à l'examen de la CdP-9 de la CDB prévue pour mai 2008. Pour plus de détails, contacter: le Secrétariat exécutif de l'IMoSEB; e-mail: executive-secretariat@imoseb.net; internet: <http://www.imoseb.net>

CINQUIÈME CONFÉRENCE DE TRONDHEIM SUR LA BIODIVERSITÉ: Cette conférence est prévue du 29 octobre au 2 novembre 2007, à Trondheim, Norvège. Organisée par le Gouvernement de Norvège en collaboration avec le PNUE, elle aura pour objectif entre autres d'aider la CDB à préparer la CdP-9 prévue en mai 2008. Pour plus de détails, contacter: Norway's Directorate for Nature Management; tel: +47-73-58-05-00; fax: +47-73-58-05-01; e-mail: postmottak@dirnat.no; internet: <http://www.dirnat.no/content.ap?thisId=500025295>

TREIZIÈME RÉUNION DE L'OSASTT-13: L'OSASTT-13 de la CDB est prévue du 18 au 22 février 2008 à Rome, Italie. Pour plus de détails, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: <http://www.biodiv.org/meetings/default.shtml>

QUATRIÈME RÉUNION DES PARTIES SIÉGANT EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE CARTHAGÈNE SUR LA BIOSÉCURITÉ: La CdP/RdP-4 se tiendra à Bonn, Allemagne, du 12 au 16 mai 2008. Pour plus de détails, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: <http://www.biodiv.org/meetings/default.shtml>

NEUVIÈME CONFÉRENCE DES PARTIES à la CDB: La CdP-9 à la CDB se tiendra à Bonn, Allemagne, du 19-30 mai 2008. Pour plus de détails, contacter: le Secrétariat de la CDB; tel: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; e-mail: secretariat@biodiv.org; internet: <http://www.biodiv.org/meetings/default.shtml>

GLOSSAIRE

CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CdP	Conférence des Parties
ICSU	Conseil international pour la Science
IMoSEB	Mécanisme International d'Expertise Scientifique sur la Biodiversité
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
OSASTT	Organe Subsidiaire chargé de fournir des Avis Scientifiques, Techniques et Technologiques de la Convention de la Biodiversité



Les participants à la Consultation régionale européenne vers un IMoSEB